

FONCTIONNEMENT DE L'ALAE 2018/2019

(Accueil de Loisirs Attaché à l'Ecole)

Chers parents et enfants, toute l'équipe de l'ALAE vous souhaite une bonne rentrée et profite de cette occasion pour vous informer de l'arrivée de notre nouvelle Directrice de l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole, Madame Delphine GESELL.

Pour tous renseignements concernant l'ALAE ainsi que la remise des tickets cantine et garderie, c'est à notre nouvelle Directrice qu'il vous faudra vous adresser.

Accueil du matin : Ouverture dès 07h30 jusqu'à 08h35, 1 ticket de garderie sera demandé.

Le midi : Le temps du repas s'effectue de 12h jusqu'à 13h, sur présentation du ticket repas le matin.

Puis récréation jusqu'à 13h30. (Service de surveillance gratuite).

Activités TAP (Temps Accueil Périscolaire) : elles se déroulent de 13h30 à 14h30 et ne sont pas obligatoires, vous devez cependant avertir l'école en cas d'absence. A partir de 13h20 les enfants seront accueillis pour ce temps d'activité.

Accueil du soir : Ce temps de garderie dure 2h, de 16h30 à 18h30. Il vous sera demandé un ticket par temps d'heure.

Le mercredi midi : La sortie des classes est prévue à 11h45. Un temps d'accueil sera mis en place de 11h45 à 12h45 sur présentation d'un ticket.

IMPORTANT :

- *Penser à inscrire l'enfant de préférence **le matin**, que ce soit pour l'accueil du matin ou du soir, si vous n'avez pas de ticket, l'inscrire quand même, même par téléphone.*
-
- *Il vous faudra remettre les tickets **uniquement** à la Directrice et en son absence sous enveloppe à son nom.*
- *Penser à marquer le nom et prénom de l'enfant sur chaque ticket d'accueil et de cantine, ainsi que sur les blousons, vêtements et bonnets des enfants.*
- *Ne pas apporter d'objets personnels (bijoux, jouets, etc.).*
- *Seront tolérés, pour les plus petits, les « doudous ».*